



BioWorks®

Granules RootShield® PLUS
Fongicide biologique
Date révisée : 11nov2018

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION

UTILISATION GÉNÉRALE : fongicide biologique

NOM COMMUN : Granules RootShield® PLUS Fongicide biologique

FABRIQUÉ PAR : BioWorks, Inc.
100 Rawson Rd, Suite 205
Victor, NY 14564

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : BioWorks, Inc. : 800 877-9443
CHEMTREC : 800 424-9300 (pour les États-Unis et le Canada)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement du SGH : Irritation oculaire – Catégorie 2B

Terme signalétique : Mise en garde

Pictogramme : Aucun

Mention de danger : Provoque une irritation des yeux

Mises en garde : Laver soigneusement les zones exposées après manipulation.
En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact, le cas échéant, et si cela est facile à faire. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Dangers non classés : La poussière peut provoquer une irritation de la peau et des voies respiratoires.

Ingrédients inconnus : Aucun

Toxicité :

3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Le produit contient les ingrédients suivants :

COMPOSANT	N° CAS	%	PEL de OSHA	ACGIH
Souche T-22 de <i>Trichoderma harzianum</i> Rifai	67892-31-3	1,15	N/E	N/E
Souche G-41 de <i>Trichoderma virens</i>	Aucun	0,61	N/E	N/E
Autres ingrédients	Confidentiel	98,24	N/E	N/E

N/E = non établi

Les identités chimiques spécifiques et les pourcentages de composition ont été retenus comme secrets commerciaux.

4. PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : En cas de contact, écarter les paupières et rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les verres de contact, le cas échéant, après les cinq premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un médecin.

SYMPTÔMES LES PLUS IMPORTANTS : Provoque une irritation des yeux.

ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE NÉCESSAIRE : Aucune.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR : sans objet.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION: non déterminée

MOYENS D'EXTINCTION : non combustible.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire. Garder le personnel éloigné et en amont par rapport au vent. Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

RISQUES D'INCENDIE et D'EXPLOSION INHABITUELS : aucun connu.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : La décomposition thermique produira des oxydes de carbone et de silicium.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE : Prendre toutes les mesures supplémentaires nécessaires pour prévenir et remédier aux effets néfastes du déversement. Il faut empêcher ce produit de pénétrer dans les plans d'eau.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE : En cas de déversement, ramasser le matériel immédiatement. Essuyer la matière résiduelle des surfaces avec un chiffon. Ne pas laver les résidus dans les égouts ou autres cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SÉCURITAIRE : Éviter tout contact avec les yeux ou les vêtements. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

ENTREPOSAGE DES PESTICIDES : Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage et de l'élimination. Conserver dans le contenant d'origine dans des conditions réfrigérées. De courtes périodes à des températures ambiantes inférieures à 18 °C (75 °F) n'affecteront pas les performances. Garder le contenant bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION, PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION : aucune.

Éviter tout contact avec les yeux ou les vêtements. Garder le contenant bien fermé.

PROTECTION PERSONNELLE :

RESPIRATOIRE : Les mélangeurs/chargeurs et les applicateurs doivent porter un respirateur filtrant la poussière/le brouillard conforme aux normes NIOSH d'au moins N-95, R-95 ou P-95.

AUTRE : Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter des lunettes de protection, une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures et des chaussettes.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT : granules gris ou verts

ODEUR : odeur terreuse

SEUIL DE L'ODEUR : non déterminée

pH : non déterminée

POINT DE FUSION : non déterminée

POINT D'ÉBULLITION : non déterminée

POINT D'ÉCLAIR : non déterminée

TAUX D'ÉVAPORATION : non déterminée

INFLAMMABILITÉ : non déterminée

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ/D'EXPLOSION : non déterminée

PRESSION DE VAPEUR : sans objet

DENSITÉ DE LA VAPEUR : Sans objet

DENSITÉ EN VRAC : 0,61 g/cm³

SOLUBILITÉ dans l'eau : 98,24 % soluble dans l'eau

COEFFICIENT DE PARTITION : non déterminée

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : non déterminée

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION : non déterminée

VISCOSITÉ : non déterminée

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ : non réactif dans les conditions normales d'utilisation.

STABILITÉ : stable dans les conditions normales d'entreposage et de manipulation recommandées. (voir la section 7)

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : ne se produira pas.

INCOMPATIBILITÉ : matériaux fortement acides.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION THERMIQUE DANGEREUX : La décomposition thermique produira des oxydes de carbone et de silicium.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'ingrédient actif est pratiquement non toxique, non allergène et non pathogène pour les mammifères. Les conditions médicales préexistantes ne devraient pas être aggravées par une exposition. Une exposition répétée à des concentrations élevées de protéines microbiennes peut provoquer une sensibilisation allergique.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ POUR LES POISSONS : aucune donnée disponible.

TOXICITÉ DAPHNIA MAGNA : aucune donnée disponible.

ALGUES : aucune donnée disponible.

AUTRE : ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les zones où l'eau de surface est présente.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Les déchets découlant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets agréée.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Terrestre : Classement ADR/RID : non contrôlé sous ADR (Europe)

Maritime : Classement IMDG : non contrôlé sous IMDG

Aérien : Classement IATA - DGR : non contrôlé sous IATA

Département des transports (DOT) des États-Unis : non réglementé

TMD canadien : non réglementé en vertu du Règlement canadien sur le transport des marchandises dangereuses

NOM OFFICIEL D'EXPÉDITION : non réglementé

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

CANADA (33781)

Ce produit pesticide est enregistré par l'Agence américaine de protection de l'environnement et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité (FDS) et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques non pesticides. Les renseignements sur les matières dangereuses requis sur l'étiquette du pesticide sont reproduits ci-dessous. L'étiquette du pesticide comprend également d'autres renseignements, y compris le mode d'emploi.

MISE EN GARDE

La poussière peut irriter les voies respiratoires.

La poussière peut provoquer une irritation des yeux.

La poussière peut provoquer une irritation cutanée.

Classement de danger SARA : [] Aigu [] Chronique [] Inflammable [] Pression [] Réactif [X] Aucun

SARA 313 [] Oui [X] Non, chimique SARA 302 [] Oui [X] Non, chimique
CERCLA : [] Oui [X] Non, chimique QR : aucun
RCRA : [] Oui [X] Non

Évaluation des risques NFPA :

Santé : [1]
Incendie : [1]
Réactivité : [0]
Spécial : [1]

Échelle d'évaluation des risques NFPA :

0 = Minimal 3 = Grave
1 = Léger 4 = Grave
2 = Modérée

Codes HMIS :

Santé : [1]
Incendie : [1]
Réactivité : [0]

Échelle d'évaluation des risques HMIS :

0 = Minimal 3 = Grave
1 = Léger 4 = Grave
2 = Modérée

SIMDUT : Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

DATE DE PRÉPARATION : 11 novembre 2018

COORDONNÉES : BioWorks, Inc.
100 Rawson Rd, Suite 205
Victor, NY 14564
TÉLÉPHONE : 800 877-9443

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

CES INFORMATIONS ONT ÉTÉ DÉVELOPPÉES À PARTIR DE RENSEIGNEMENTS SUR LES MATÉRIAUX CONSTITUANTS. AUCUNE GARANTIE N'EST EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT L'INTÉGRALITÉ OU L'EXACTITUDE CONTINUE DES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LES PRÉSENTES, ET LA SOCIÉTÉ DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LA CONFIANCE À CE SUJET. L'UTILISATEUR DOIT SE SATISFAIRE QU'IL DISPOSE DE TOUTES LES DONNÉES ACTUELLES CONCERNANT SON USAGE PARTICULIER.